

## **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Le bâtiment a été construit en 1933-1934 afin de servir de garage dans le parc national de Prince-Albert, dans le cadre d'un programme d'assistance-chômage. Dans les années 1950, l'intérieur a été réaménagé en bâtiment d'entreposage pour l'équipement des gardes du parc. Le bâtiment d'équipement des gardes appartient au Service des parcs d'Environnement Canada. Voir le dossier 85-63 du BEÉFP.

### **Raisons de la désignation**

Le bâtiment d'équipement des gardes a été désigné édifice fédéral du patrimoine «reconnu» en raison de ses relations avec le site et de la qualité de sa conception architecturale, de ses matériaux et de son exécution. Sa construction en rondins rustiques et son toit à quatre versants en font un exemple caractéristique du thème particulier de conception qui caractérise les bâtiments de parc construits pendant les années 1930, dont peu de spécimens subsistent.

### **Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial de ce bâtiment est défini par sa volumétrie extérieure et ses matériaux, et par son emplacement par rapport à d'autres bâtiments contemporains du parc.

Comme d'autres bâtiments de parc de cette époque, le bâtiment d'équipement des gardes incarne à la fois les politiques de conception de la Division des parcs nationaux et l'influence des techniques de construction et matériaux utilisés sur place. Le bâtiment est construit à l'aide de rondins d'épinette coupés sur le site, disposés à l'horizontale avec assemblages en sabot. Une technique de mortaisage pour superposer les rondins a éliminé le besoin de colmatage. Ce bâtiment possède également le large toit en croupe percé de lucarnes que l'on retrouve dans les bâtiments voisins, comme le musée et le poste central des gardes.

Le toit massif avec ses chevrons aux extrémités apparentes constitue l'élément dominant de la forme. Le toit donnant du côté de la façade avant comporte trois lucarnes au toit en croupe et aux côtés revêtus de bardeaux, centrées entre les quatre baies, alors que le versant arrière compte deux lucarnes. La façade avant était symétrique à l'origine, avec quatre baies identiques pour les véhicules. Au début des années 1950, le remplacement d'une porte par une autre de type relevable de plus grandes dimensions a exigé de modifier la bordure de toit au-dessus de cette porte, ce qui a perturbé l'apparence de la façade. L'enlèvement de la grande porte et le rétablissement de la bordure de toit d'origine, avec ses chevrons aux extrémités apparentes, mettrait en valeur le caractère patrimonial du bâtiment. Deux des ouvertures conservent leurs portes d'origine.

Parc national de Prince-Albert

**Bâtiment d'équipement des gardes (suite)**

Il serait approprié de réintroduire de nouvelles portes compatibles dans les deux autres ouvertures. Les élévations arrière et latérales sont caractérisées par des fenêtres à trois panneaux et à carreaux multiples, dont la disposition et l'échelle domestique s'inscrivent en contraste avec la volumétrie du toit et des murs en rondins. Les matériaux d'origine devraient être entretenus et conservés lorsque nécessaire, en respectant la conception extérieure représentative.

Le bâtiment d'équipement des gardes occupe son emplacement d'origine. Dans les années 1950, plusieurs bâtiments ont été déplacés du secteur d'origine de la réserve du gouvernement vers le centre de Waskesiu, dans des ensembles séparés d'ateliers. Faisant partie du petit groupe de bâtiments de la période de 1929 à 1936 qui subsiste dans le lotissement urbain, il faudrait maintenir la relation du bâtiment d'équipement des gardes avec l'autre bâtiment d'origine situé à proximité (centre de ressources pour les visiteurs, Waskesiu Drive, bloc 2, secteur de la réserve du gouvernement).

1990-08-01  
(9025)